

Introduction

Guy Selderslagh

Je suis, une fois de plus, très heureux de vous accueillir à l'occasion de cette 13e édition de l'Université d'été de l'Enseignement catholique que nous avons intitulée « Enseigner : Au cœur de l'école des métiers qui changent ».

C'est à nouveau une thématique, un moment et des intervenants qui ont visiblement suscité énormément d'intérêt auprès de vous et des acteurs de l'école, puisque vous êtes plus de 850 à vous être inscrits à cette journée. Démenti spectaculaire pour ceux qui croient percevoir du désintérêt ou du désinvestissement chez les acteurs de l'enseignement.

Pourquoi avoir choisi ce titre pour cette Université d'été ?

Enseigner : Nous sommes tous, ici, à un titre ou un autre, concernés par le métier de l'enseignement. Nous sommes tous à un endroit du système scolaire :

- instituteurs, professeurs, éducateurs,
- et les autres nombreux métiers qui assurent le fonctionnement quotidien des écoles fondamentales ou secondaires,
- enseignants des catégories pédagogiques, en agrégation ou en promotion sociale, qui forment les futurs enseignants,
- agents PMS qui orientent les élèves au cours de leur scolarité,
- directeurs à tous ces niveaux, chargés d'assurer le bon fonctionnement des écoles qui sont un peu comme des navires et de maintenir le cap, même par gros temps,
- membres de Pouvoirs organisateurs qui administrent et assurent la pérennité des projets éducatifs et pédagogiques et la pérennité des institutions scolaires elles-mêmes,
- conseillers pédagogiques qui accompagnent les enseignants et qui aident à améliorer les performances des écoles,
- mais aussi représentants syndicaux, parents d'élèves
- et toutes les autres fonctions qui font que l'on parle d'un système scolaire.

Et tous ces acteurs que je viens de citer, comme beaucoup d'autres, sont quotidiennement « Au cœur de l'école ».

Et au cœur de cette école où nous nous trouvons tous, il faut bien constater (les aînés peuvent le faire plus facilement): les métiers que nous pratiquons changent. Ils ont changé, changent, et seront encore amenés à changer.

De quels changements parle-t-on? Il n'est sans doute pas inutile ici, sans entrer dans un grand détail, de rappeler 2 ou 3 des grands changements qui ont balisés ces évolutions.

- Tout d'abord rappelons-nous la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. On l'a un peu oubliée aujourd'hui, mais c'est bien cette prolongation de la scolarité obligatoire de 14 à 18 ans, votée en 1983, qui a véritablement opéré la massification de notre enseignement et soulevé certains des défis que nous sommes encore aujourd'hui amenés à relever. Difficile de s'imaginer en effet qu'il y a - à peine - 34 ans, la scolarité obligatoire s'arrêtait à 14 ans, et la vie de travail pouvait commencer à 14 ans. Cela nous rappelle une période du début des années septante, de plein emploi, même avec une partie significative de jeune main-d'œuvre peu qualifiée.

- La démographie et la sociologie de nos sociétés, et donc de l'école, ont aussi changé. Elles ont influé et fait évoluer les structures et les filières de nos écoles et également les pratiques pédagogiques. En quarante ans, nous sommes passés d'une société homogène, quasi monoculturelle à une société pluriculturelle. Ce n'est pas un parti pris idéologique de le dire. C'est un fait, une observation que l'on peut constater tous les jours. Toute une série d'évidences, qui faisaient lien, qui étaient partagées, sans même devoir y penser ne font plus spontanément sens (la langue par exemple), ne sont plus de l'ordre de l'évidence. Tant dans l'enseignement fondamental que secondaire, la prise en charge d'élèves, qui ne maîtrisent pas, mal ou insuffisamment la langue de la scolarité pose des problèmes pédagogiques auxquels on n'a pas fini de tenter d'apporter des réponses.

- Cette même période a vu se déconstruire le modèle d'autorité traditionnel, tel qu'il préexistait. En 2011, lors d'une précédente Université d'été, avec Alain Eraly déjà, et Jean-Pierre Lebrun nous évoquions ce glissement qu'Alain RENAUT, philosophe politique évoquait dans son ouvrage, *La fin de l'autorité*¹ dans lequel il nous disait: « Il n'y a pas d'autorité admissible en démocratie, puisqu'il n'y existe aucun pouvoir fondé à s'imposer de manière indiscutable, puisque toute injonction doit s'appuyer sur une justification rationnelle, puisque le consentement est de règle dans toute relation de commandement, puisque, en un mot, l'obéissance ne peut être que libre. Nous n'assistons à rien d'autre qu'à l'épanouissement d'un principe d'exclusion, inscrit de naissance dans les prémisses de l'univers démocratique. L'autorité n'a plus sa place dans notre culture; elle n'y était présente jusque voici peu qu'au titre de survivance d'un autre âge; il est vain autant qu'anachronique de vouloir y faire appel. Tel est le pressentiment qui paralyse même les nostalgies les plus prononcées. » Fin de citation.

Et pourtant, Marcel GAUCHET, qui était lui, notre invité en 2012, nous disait qu'il y a quelque chose qui résiste à cette dissolution apparemment irrévocable et définitive de l'autorité. Du point de vue des principes, en effet, il n'y a plus d'autorité défendable et assumable, nous dit-il, étant donné les exigences du droit des individus et la règle absolue du consentement qui en découle, et cependant l'autorité est toujours là... Il y a un fait d'autorité qui résiste, qui continue à jouer un rôle non négligeable qui serait susceptible d'un emploi éclairé si nous étions capables d'en élucider les ressorts.

On voit bien que cette question, qui dépasse de beaucoup les limites de l'école, est centrale dans les changements en cours dans nos métiers. Nous n'avons pas fini de nous dépêtrer de notre relation à l'exercice

¹ Renaut A., *La fin de l'autorité*, Flammarion, 2004.

de l'autorité. Et peut-être que la manière d'envisager le leadership, partagé ou distribué, que nous évoquerons au cours de notre journée, permettra de sortir par le haut de ce débat qui continue à occuper l'espace public.

- Autre changement. On en parlait en 2015, dans notre Université d'été que l'on avait intitulé « Mutation numérique : mutation scolaire ? » : la numérisation du monde et son cortège de conséquences, notamment :

- l'automatisation de nombreux métiers et son corollaire, la disparition d'emplois peu qualifiés et la création d'emplois plus qualifiés

- l'extension infinie des sources du savoir et leur accessibilité toujours grandissante interrogent les modes de transmissions traditionnels, dans lesquels l'enseignant est le médiateur entre l'apprenant et les domaines de connaissances, où l'enseignant aide l'élève à construire ses compétences.

Là non plus, nous n'avons pas encore pris la mesure des évolutions que ces mutations vont entraîner dans les pratiques scolaires.

Alors faut-il encore se demander « Pourquoi changer ? »

Les multiples changements sociaux, sociétaux, dont je viens d'esquisser l'une ou l'autre, que certains n'hésitent pas à appeler « évolutions, voire ruptures anthropologiques », ont modifié et continuent de modifier profondément l'exercice et les conditions de l'exercice du métier d'enseignant, et justifient de poursuivre et approfondir une réflexion à ce sujet.

Mais depuis une vingtaine d'années maintenant, les systèmes scolaires sont aussi soumis à des évaluations comparées au plan international, notamment à l'initiative de l'OCDE au travers des tests PISA par exemple. On n'imagine peut-être pas encore le changement culturel que ces études comparatives ont entraîné. La persistance, en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'écarts significatifs avec les moyennes des pays européens de l'OCDE, ou avec et celles de pays voisins ou comparables au nôtre, préoccupe les responsables de l'enseignement.

C'est ce qui a amené, lors de la mise en place du gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles, en 2014, le lancement du vaste chantier du Pacte d'excellence. Ce chantier tranchait par son ambition énorme : pointer à partir d'un diagnostic approfondi et objectif les problèmes qui se manifestaient dans l'enseignement francophone de Belgique. Proposer des mesures significatives, pertinentes, efficaces et efficientes pour y remédier. Inscrire ces mesures sur un long terme d'une quinzaine d'années, c'est-à-dire sur la durée de plusieurs législatures. Et inscrire ces mesures dans une trajectoire budgétaire réaliste. Enfin, et ce n'est pas le moindre, la discussion pour l'élaboration de ce pacte a rassemblé les acteurs de l'enseignement au travers des réseaux d'enseignement, des organisations syndicales et des associations de parents.

Inédit ou inhabituel :

- la nature des partenaires associés,
- l'étendue temporelle du plan (on sait la critique récurrente sur la discontinuité entre le « temps politique », c'est-à-dire en général une législature et le « temps pédagogique », un temps long, plus favorable à l'explication, à l'implantation et l'accompagnement des changements, d'une réforme. On mesure à cette ambition temporelle que la volonté des partenaires est d'organiser des politiques qui soient cohérentes et priorisées à long terme.)

- La volonté de garder une trajectoire budgétaire réaliste. On ne va pas raser gratis.

Le diagnostic pointait quelques maux récurrents de notre système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Quasiment un élève sur deux a redoublé à l'âge de 15 ans (48 %)
- 6 % d'élèves en Wallonie et 9 % à Bruxelles quittent le système de manière précoce
- En 6e secondaire, 9 % des élèves redoublent ou sortent du système sans diplôme.
- La dynamique du choix entre filières est très souvent négative. (Phénomène de relégation)
- Pour les jeunes de 15 ans (résultats PISA), la Fédération Wallonie-Bruxelles présente un résultat faible, se classant 14e sur 22 pays européens participants, et 6e sur 7 pays et régions voisins.
- La Fédération Wallonie-Bruxelles compte autant d'écoles dont les élèves obtiennent de « bons et très bons résultats » que la moyenne OCDE (34 %) mais on compte une proportion plus importante d'écoles dont les élèves obtiennent des scores « faibles ».

Ces quelques éléments de réflexion sur l'évolution des sociétés et ces quelques éléments chiffrés montrent à l'environnement qu'une vraie réflexion et que des changements, réfléchis, planifiés, priorisés et accompagnés sont nécessaires dans le système, mais aussi dans les pratiques.

Car un système est opéré par des personnes. Et le système ne changera pas si les pratiques individuelles et collectives ne changent pas. Et les pratiques ne changeront pas si l'on ne convainc pas les acteurs de l'insoutenabilité de la situation que le diagnostic nous révèle, si les changements proposés ne s'accompagnent pas de réflexions largement partagées et d'un solide accompagnement, pertinent et durable.

En conclusion

Pour terminer, je voudrais faire référence à un petit livre que vient de publier Eric Debarbieux, un pédagogue français qui a notamment mis en place et mené la politique contre la violence scolaire en France de 2010 à 2015. Le livre s'appelle *Ne tirez pas sur l'école*². Je le cite en sachant bien entendu que ce que l'on dit pour la France n'a « rien à voir » avec ce que l'on pourrait dire de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « *Je ne supporte plus la bureaucratisation et l'invraisemblable gouvernance pyramidale de notre éducation nationale* », écrit-il. Ce type de fonctionnement plombe les meilleures réformes. Comme Christian Maroy, Eric Debarbieux révoque l'idée d'une résistance au changement des enseignants. Reprenant le sociologue Crozier, il affirme « *qu'on ne change pas la société par décret* ». « *Résister au changement n'est pas ne pas le vouloir* », écrit-il. « *C'est vouloir le penser, le comprendre, changer le changement s'il va contre l'expérience* ».

Cette petite apostille ne me paraissait pas inutile, avant d'entamer cette journée et céder la parole à notre premier intervenant. Implantons le changement en ayant en tête que ces changements devront être partagés et actés par tous les acteurs.

² Debarbieux E., *Ne tirez pas sur l'école ! ... Réformez-la vraiment*, Armand Colin, 2017.